

La Longue

Brève

12 mars 2014

de l'ADEESE

Retour sur la dernière assemblée générale

Le 13 février dernier eut lieu la première assemblée générale de l'ADEESE de l'année 2014. Voici un bref sommaire des discussions et des résolutions qui y eurent cours.

Règlements généraux: La première étape de la révision des Règlements généraux de l'ADEESE visait à rendre plus accessibles et plus adaptées aux besoins des membres les diverses bourses et subventions de l'association, pour lesquelles un budget de 39 000\$ est prévu cette année.. Après concertation d'un comité à cet effet, une nouvelle politique allégée et uniformisée a été proposée et adoptée à l'unanimité lors de l'assemblée. Les modifications effectuées permettront de simplifier la tâche d'évaluation des demandes pour le comité qui fait l'octroi des bourses et subventions. Une des grandes améliorations est la maximisation de leurs valeurs grâce au traitement des demandes à date unique, mis à part pour les bourses de solidarité. Celles-ci pourront encore être demandées à chaque session et seront beaucoup plus accessibles. Enfin, un échancier guidant les travaux de révision subséquents a été adopté. Les prochains chapitres qui seront mis sous la loupe sont la Politique 4 – Embauche et les Règlements généraux.

Nominations. Plusieurs postes sur des comités de l'UQAM sont maintenant comblés par des étudiant-e-s en éducation. Ainsi, les comités à la vie étudiante, des exigences linguistiques, de la recherche et des usagers de la bibliothèque accueilleront un représentant de l'ADEESE. Malheureusement, aucun membre ne s'est présenté pour remplir le poste de Responsable aux cycles supérieurs, ce poste du conseil exécutif est donc toujours vacant.

Vidéosurveillance à l'UQAM. Suite à l'organisation d'une campagne d'informations sur la vidéosurveillance à l'UQAM (diffusion d'articles de presse, de la politique alternative de l'UQAM, conférence au café étudiant), les membres ont décidé de réitérer leur appui à la politique alternative rédigée par des membres de la communauté.

Charte des valeurs. En fin d'assemblée, les membres ont eu quelques minutes pour engager un débat sur la pertinence ou non de se positionner sur la charte des valeurs. Le temps les pressant, les personnes présentes ont décidé de reporter cette prise de décision à une assemblée ultérieure. À suivre.

Pour obtenir davantage d'informations sur un des sujets traités, n'hésitez pas à visiter le site web de l'ADEESE (www.adeese.org) ou à venir aux locaux de l'association (N-S1205).

Retour sur le dernier congrès de la FEUQ

Lors du dernier Congrès de la FEUQ, vos représentants ont participé aux discussions et aux débats qui ont eu cours dans les différentes instances. Voici les faits marquants qui en sont ressortis. Tout d'abord, lors de la commission des affaires institutionnelles, en plus d'effectuer un suivi du budget, nous avons aussi adopté la recherche produite sur le droit de grève étudiant (<http://feuq.qc.ca/recherche-sur-le-droit-de-greve-etudiant-au-quebec/>). Elle relate les différents codes, politiques ou lois qui encadrent le fonctionnement des associations étudiantes au Québec. En établissant ces bases, la recherche offre une analyse intéressante du conflit étudiant de 2012 et de la judiciarisation qui s'en est suivie. Puis, nous avons entamé la troisième section à réviser dans le cadre de la révision des règlements généraux de la FEUQ. Parmi les points qui ont été abordés, mentionnons notamment les pouvoirs du congrès, les tâches des officiers et la création d'un comité pour les associations

de régions. Finalement, il a aussi été décidé que la FEUQ tienne un congrès flottant le 1^{er} et 2 mars à Sherbrooke afin d'adopter d'autres recherches qui sont très attendues.

Pour la commission des affaires universitaires, étant donné la vacance du poste de vice-présidence des affaires universitaires, certains dossiers n'ont pas avancé. Nous avons tout de même eu quelques informations sur le déroulement des chantiers issus du Sommet sur l'Enseignement supérieur. Plusieurs rapports sont encore en rédaction. Les réactions devront donc attendre leur dépôt. Aussi, un des sujets les plus importants cette année à la FEUQ est l'étude sur les conditions de vie des étudiants, communément appelée «Source et Mode de financement». Les démarches sont bien entamées. Plusieurs ententes ont été signées avec les établissements scolaires pour la diffusion du questionnaire. Nous avons aussi discuté de la promotion du questionnaire afin de favoriser un haut taux de répondants. Vous serez donc appelés à participer à cette étude très prochainement.

En ce qui concerne la commission des affaires sociopolitiques, plusieurs dossiers ont fait l'objet de discussions, notamment le plan de travail et les plans d'action spécifiques concernant la représentation au fédéral, la bonification de l'AFE et la planification de la stratégie d'action jeunesse. Le projet de loi 60 (charte des valeurs) a aussi été l'objet d'un long débat qui s'est conclu par l'adoption de cette proposition : «Dans le cadre du débat sur le projet de loi 60, que la FEUQ déplore les situations spécifiques d'intimidation et de discrimination qu'ont subies des individus; Que la FEUQ déplore une forme de détérioration du climat social; Que la FEUQ s'inquiète des enjeux d'application de la Charte en milieu de travail, principalement dans le contexte universitaire.»

Lors de la réunion du Conseil national des cycles supérieurs, un suivi de la campagne annuelle a été effectué. Nous avons aussi pu constater les avancements dans les dossiers du CNCS dont celui sur les frais indirects de recherche et la représentation étudiante sur les organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux. De plus, un mémoire énonçant plusieurs recommandations pour la mise en place de la politique en matière de conduite responsable du FRQ (Fonds de recherche du Québec) a été adopté.

Finalement, la candidate au poste de coordination aux affaires régionales, Annie Marier, a été élue à majorité par les associations membres.

À la suite du congrès, les représentant-e-s des associations étudiantes de la FEUQ ont été rejoints par ceux et celles de la FECQ (Fédération étudiante collégiale du Québec) pour former l'AEQ (Assemblée étudiante du Québec). Lors de cette occasion, les délégations ont adopté plusieurs résolutions en vue des prochaines élections: «Que la FECQ et la FEUQ dans le cadre des élections provinciales de 2014 : contribuent activement à la participation des jeunes lors du scrutin; appellent les partis politiques à bonifier le programme d'aide financière aux études; réclament de tous les partis politiques une meilleure accessibilité géographique et financière aux études postsecondaires; rappellent aux partis politiques l'importance de la place des jeunes au sein des lieux décisionnels publics et parapublics.»

Si vous avez des questions ou si vous désirez avoir plus de détails sur les différents dossiers, n'hésitez pas à nous contacter.

Les Québécois et Québécoises appelé(e)s aux urnes

Les Québécois sont à nouveau appelés à se rendre aux urnes le 7 avril prochain. Si vous ne pouvez voter le 7 avril, deux journées de vote par anticipation auront lieu les 30 et 31 mars 2014. Si vous n'êtes pas disponibles, en plus de ces journées, vous pourrez également exercer votre droit de vote les 28 et 29 mars et les 1^{er}, 2 et 3 avril au bureau de votre directeur de scrutin ou à un autre bureau désigné à cet effet. Pour connaître les endroits où aller voter, rendez-vous sur le site du DGEQ : http://www.monvote.qc.ca/fr/trouverBV_formulaire.asp.

Pour les étudiants, il y a du nouveau cette année. Les 28 mars, 1^{er}, 2 et 3 avril, il sera possible de voter directement sur le campus de votre établissement d'enseignement. En vous rendant au bureau de vote, vous pourrez vous inscrire et voter sur place pour un candidat de la circonscription de votre domicile. Si vous n'êtes pas originaire de Montréal, vous pourrez donc voter dans votre circonscription d'origine. Si vous désirez changer cette adresse par celle de votre nouveau domicile à Montréal, il sera également possible de le faire sur place avant de voter.

Pour vous prémunir de votre droit de vote, vous devez être inscrits sur la liste électorale. D'ici le 16 mars 2014, vous devriez recevoir par la poste votre carton d'électeur. Vous devez vérifier si les informations sont exactes.

Si c'est le cas, vous pourrez exercer votre droit de vote lors d'une des journées mentionnées ci-haut. Si vous n'êtes pas inscrit, vous devrez vous présenter au bureau de révision pour faire une demande d'inscription ou de correction à la liste électorale. Pour savoir où est situé votre bureau de révision, visitez le site du DGEQ : http://www.monvote.qc.ca/fr/trouverBV_formulaire.asp. Pour vous inscrire, vous devrez fournir 2 pièces d'identité avec photo comme votre carte d'assurance-maladie et votre permis de conduire.

Pour toutes autres informations concernant les élections et les procédures de vote, consultez le site web du DGEQ : <http://www.monvote.qc.ca/fr/>.

Politique de reconnaissance des groupes étudiants (Politique 51)

Les politiques sur l'agrément des groupes étudiants (un groupe agréé est un groupe étudiant poursuivant des objectifs collectifs et communautaires qui contribuent à la vie universitaire et qui enrichissent la vie intellectuelle, culturelle et social) (Politique 34) et sur la reconnaissance des groupes étudiants universitaires d'envergures (Politique 46) étant rendues désuètes, un comité de révision de ces politiques s'est mis en branle en janvier 2013.

La révision du comité, étalée de janvier 2013 à avril 2013, a servi à produire une politique qui engloberait la reconnaissance de l'ensemble des groupes étudiants. À la suite du dépôt de leur rapport, les associations facultaires se sont rencontrées à plusieurs reprises afin d'arriver à un consensus sur les différents points de cette politique. Des amendements à la suggestion de politique ont été déposés au Comité de la Vie étudiante de l'UQAM (CVE) du jeudi 28 février 2013. Les amendements proposés par la partie étudiante seront étudiés par la partie institutionnelle d'ici la prochaine rencontre de ce comité, en vue d'une adoption de la nouvelle politique au mois de mars.

La foire du CSPE-UQAM édition 2014!

Encore cette année, le CSPE-UQAM organise sa foire annuelle, où les parents-étudiants peuvent refaire la garde-robe de tous les membres de la famille pour peu d'argent. Le concept est simple; nous amassons tout — vêtements d'enfants, d'adultes et de maternité, des livres, des jouets, du matériel de maternité et pour enfants —, dans le but d'offrir aux parents étudiants des vêtements et tout autre besoin matériel disponible, pour contribuer à alléger le fardeau financier auquel fait face la majorité des parents étudiants, créer un réseau d'entraide et d'échange entre parents (passant par la mise en commun des dons de vêtements, jouets, livres et autres articles pour enfants) et finalement, faire connaître le comité et ses projets en cours.

Puisque nous voulons rayonner auprès de toute la communauté uqamienne, les événements se présentent en deux parties :

La collecte aura lieu jusqu'à la foire, et vous pouvez déposer vos dons à notre local, dans des bacs disposés à l'AFEA, l'AFESH, l'AESS, le SÉTUE, l'AFELC et au CÉGEP Marie-Victorin. La collecte permet de sensibiliser les non-parents à la réalité de la conciliation études-famille et études-famille-travail. Vous pouvez même vous proposer comme bénévole pour la foire!

La foire se tiendra les 27, 28 et 29 mars prochains, au 2e étage du pavillon Judith-Jasmin.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook, sur notre site internet au cspeuqam.wordpress.com, et vous pouvez venir nous visiter au A -2515!

La mission du CSPE-UQAM consiste à mettre en œuvre divers projets permettant d'offrir des services pouvant faciliter la conciliation études-famille au sein de la communauté uqamienne, mais aussi de lutter afin d'améliorer la condition socioéconomique des parents-étudiants de l'université.

Pour ce faire, le CSPE-UQAM offre aux parents-étudiants un lieu de rencontre et d'échange afin de développer l'entraide et la solidarité entre eux. De plus, le CSPE-UQAM a pour mandat d'assurer la visibilité et la reconnaissance des parents-étudiants en faisant connaître leur situation auprès de la population uqamienne et des instances de l'université.

ÉLECTIONS ÉTUDIANTES ET ORIENTATIONS 2014-2015

En plus des élections provinciales, des élections étudiantes auront lieu dans les prochaines semaines. Effectivement, les membres du conseil exécutif de même que ceux du conseil d'administration de l'ADEESE sont élus par l'assemblée générale ordinaire d'hiver. Cette assemblée aura lieu au début du mois d'avril prochain, de soir pour permettre la participation des étudiant-e-s en stage. La convocation sera envoyée à la fin du mois.

Tous les postes de l'ADEESE sont ouverts et toutes les personnes inscrites à un programme de la faculté d'éducation sont éligibles.

Conseil exécutif

Le conseil exécutif a la responsabilité de gérer les activités quotidiennes de l'ADEESE, de même que d'assurer la mise en application des décisions prises par l'assemblée générale. Les postes, au nombre de neuf, sont les suivants : Coordination, Finances et administration, Vie étudiante, Externe, Institutionnel, Services, Communications, Universitaire, Cycles supérieurs.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration a pour fonction d'assurer la bonne gestion des affaires financières de l'association. Il se réunit au minimum 6 fois par année et a droit de regard sur les activités du conseil exécutif. Certains administrateurs font aussi partie du comité qui octroie les bourses et subventions. Les postes de représentant éligibles, en plus des sièges réservés à des exécutant-e-s, sont les suivants : Enseignement secondaire, Éducation préscolaire et enseignement primaire, Développement de carrière, Adaptation scolaire, Langues secondes, 2e cycle, 3e cycle.

Pour plus d'informations sur les postes, visitez notre site www.adeese.org

La période de mises en candidature pour les élections étudiantes devrait commencer dans la troisième semaine de mars et se terminer au début avril.

N'hésitez pas à venir visiter l'ADEESE pour plus d'informations.

C'est également lors de cette assemblée que le conseil exécutif sortant proposera de nouvelles orientations pour l'année à venir. Les orientations générales sont les principes et objectifs qui doivent guider le travail fait par les responsables du conseil exécutif. Traditionnellement, ces orientations sont adoptées par l'assemblée ordinaire d'automne, à partir des plans de travail des exécutant-e-s. C'est pour mieux diriger la préparation des personnes nouvellement élues que l'équipe exécutive suggère de décider les orientations dès le mois d'avril. Les orientations à proposer sont en cours de rédaction, n'hésitez pas à donner votre avis sur les priorités de l'ADEESE.

Assemblée générale extraordinaire de l'ADEESE ce 19 mars

Les membres de l'ADEESE sont invité(e)s à leur prochaine Assemblée générale qui aura lieu le mercredi 19 mars prochain au café Le Philanthrope à 18h00. Veuillez noter qu'un repas sera fourni aux participants et participantes de l'Assemblée générale.

Voici l'ordre du jour qui sera abordé:

Ordre du jour:

0. Procédures d'ouverture
1. Avis de motion*
 - .1 Quorum des assemblées générales
 - .2 Nouvelle politique d'élections
 - .3 Coordination du SLU (Service de livres usagés)
2. Élections provinciales
3. Charte des valeurs
4. Négociation SÉTUE
5. Babyfoot
6. Suivi et questions à l'exécutif
7. Varia
8. Levée

Nous vous prions de noter que les avis de motions vous ont été transmis par courriel par le biais de nos Brèves et qu'ils seront également disponibles sur le site internet ADEESE.org.

La participation aux assemblées générales est primordiale pour la bonne santé démocratique d'une association étudiante. C'est le lieu où se prennent toutes les décisions importantes communes et une bonne participation garantit une bonne représentation de votre équipe exécutive.

Merci!

Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM



adeese.org